



Règlement 2022

Date et lieu de la manifestation

Le Marathon des Saveurs 2021 aura lieu le samedi 22 octobre 2022. Le départ se fera à Sion en cinq groupes, entre 8h40 et 10h00.

Organisateur

invents.ch AG
Bolleystrasse 27, 8006 Zürich
+41 (0) 44 550 40 50
info@genuss-marathon.ch

Conditions de participation

Toute personne de plus de 16 ans peut participer au Marathon des Saveurs. Sous réserve qu'il ne soit pas sujet à contre-indications médicales pour participation à une randonnée prolongée.

Frais de participation & prestations

Les frais de participation par personne (2,5% TVA comprise) se montent à :

Fr. 99.- jusqu'au 31 décembre 2021

Fr. 109.- entre 1 janvier et 30 avril 2022

Fr. 119.- entre 1 mai et 16 octobre 2022

Les frais de participation comprennent les prestations suivantes: droit à prendre le départ, documents de course, balisage et signalisation du parcours, dégustation d'un plat et deux vins par poste sur chacun des 5 postes de dégustation, services de secours, cadeau Marathon des Saveurs à l'arrivée, retour en train à Sion en train RegionAlps.

Groupes de départ

Le départ a lieu sur la Place de la Planta à Sion entre 8h40 et 10h00, en cinq groupes :

1e groupe 8h40: temps de course max 9 h 20, dégustations comprises

2e groupe 9h00: temps de course max 9 h 00, dégustations comprises

3e groupe 9h20: temps de course max 8 h 40, dégustations comprises

4e groupe 9h40: temps de course max 8 h 20, dégustations comprises

5e groupe 10h00: temps de course max 8 h 00, dégustations comprises

A l'inscription les participants peuvent choisir le groupe dans lequel ils souhaitent prendre le départ. L'attribution aux groupes sera fait selon le principe «premier arrivé, premier servi».

Parcours

Les parcours sont balisés et passent dans les vignobles entre Chamoson et Salgesch. Sans grandes difficultés, avec 5 étapes de dégustations. Le Marathon des Saveurs est un événement qui ne s'adresse pas aux coureurs, ni aux personnes souhaitant accomplir une performance sportive ou arpenter le parcours en courant. Il faut compter, selon l'endurance, entre 8h et 9h pour le trajet et les arrêts aux postes de dégustations.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours à tout moment en cas d'intempéries ou de mauvais état de la piste. Les participants s'engagent à faire preuve mutuellement, de fair play, de respect et d'entraide.

Limite de temps

Deux heures après le départ du troisième groupe, le parcours sera démonté par section dans le sens de la course. Les participants n'ayant pas atteint les postes dans les délais, se verront dans l'incapacité d'atteindre l'arrivée à temps et de ce fait seront disqualifiés. L'heure d'arrivée à Salgesch est pour tous les participants limitée à 18h00.

Chronométrage et classement

Il n'y a ni chronométrage ni classement. Il est néanmoins recommandé de respecter les délais de passage aux postes de dégustation et d'arriver à Salgesch dans les temps.

Inscription & annulations

L'inscription se fait en ligne uniquement sur le site officiel www.marathon-des-saveurs.ch. La date limite d'inscription est fixée au 16 octobre 2022. Le nombre de participants étant limité, l'organisateur se réserve le droit de fermer prématurément le portail d'inscription. Le paiement se fait exclusivement en ligne et au moyen de carte bancaire, carte de crédit, PayPal ou TWINT.

Important: l'inscription ne peut-être annulée en cas de maladie ou d'accident. Il est recommandé de contracter une assurance annulation en cas d'incapacité à participer à la manifestation. L'inscription et le paiement ne peuvent être effectués sur place le jour de la manifestation. La liste des participants peut être consultée à tout moment sur le site www.marathon-des-saveurs.ch (il peut s'écouler un délai de 24 heures entre l'inscription et sa publication sur le site web). Pour toutes questions relatives à l'inscription, s'adresser par e-mail à info@genuss-marathon.ch.

Modification d'inscription

Le transfert d'une inscription à une autre personne est possible jusqu'au 16 octobre 2022. La demande doit être adressée par e-mail à genuss-marathon@invents.ch. L'organisateur part du principe que le nouveau participant a lu et accepté le règlement de participation.

Check-in & matériel de course

Le check-in a lieu sur la Place de la Planta à Sion. L'accréditation est personnelle et non-transmissible. Les informations relatives à la participation seront transmises par e-mail. Les accréditations seront remises avec le matériel de course, le samedi 22 octobre 2022 lors du check-in, entre 07h30 et 10h00, sur présentation d'une pièce d'identité valide.

Newsletter

Sur le site web du Marathon des Saveurs, il est possible de s'abonner gratuitement à notre newsletter. Les personnes s'inscrivant au Marathon des Saveurs recevront automatiquement la newsletter.

Exclusion de responsabilité

La participation au Marathon des Saveurs a lieu sous la seule responsabilité et aux risques et périls du participant. L'organisateur exclut toute responsabilité en cas de dommages corporels et matériels. Toutes prétentions en responsabilité civile et en dommages et intérêts vis-à-vis de l'organisateur sont exclues. Il est de la responsabilité du participant de contracter une assurance accident, maladie ou vol ainsi qu'une assurance responsabilité civile propre. Par son inscription au Marathon des Saveurs, le participant déclare accepter le règlement et les conditions générales de l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit d'adapter à tout moment ce règlement sans en informer individuellement les participants, dans la mesure où la modification du règlement ne porte pas préjudice aux participants. Le règlement en vigueur peut en tout temps être consulté sur le site www.marathon-des-saveurs.ch.

Version : octobre 2021